

Avec vous,  
au cœur de votre sécurité**1. Renseignements sur le demandeur****Personne morale**

Nom de l'entreprise		Numéro d'entreprise (NEQ)	
Courriel		Téléphone	
<b>Adresse</b>	Numéro	Rue	App.
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal
Le demandeur est-il déjà détenteur d'un certificat de reconnaissance l'autorisant à exploiter une école de conduite? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

**Personne physique**

Nom		Prénom	
Numéro d'entreprise (NEQ)		Date de naissance (Année-Mois-Jour)	Numéro de permis de conduire
<b>Coordonnées professionnelles</b>	Numéro de téléphone		Courriel
<b>Adresse</b>	Numéro	Rue	App.
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal
Le demandeur est-il déjà détenteur d'un certificat de reconnaissance l'autorisant à exploiter une école de conduite? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

**2. Renseignements sur l'école de conduite à ouvrir**

Nom de l'école			
<b>Adresse</b>	Numéro	Rue	App.
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal

**3. Reconnaissance visée**

Classe 5 (véhicule de promenade)  Classe 6A, 6B, 6C (motocyclette)  Classe 6D (cyclomoteur)  Classe 6E (motocyclette à 3 roues)

#### 4. Renseignements relatifs aux prévisions pour la première année d'exploitation

Nombre d'inscriptions visées pour la première année d'exploitation	Nombre de formateurs anticipé	Nombre de véhicules qui seront affectés à l'enseignement
--	-------------------------------	--

#### 5. Conditions d'admissibilité à la reconnaissance

Pour être admissible à l'obtention d'un certificat de reconnaissance, le demandeur doit :

- a) dans le cas d'une personne morale ou d'une société, être valablement constitué;
- b) détenir un numéro d'entreprise du Québec (NEQ);
- c) avoir un établissement situé au Québec;
- d) au cours des cinq années précédentes, ne pas s'être vu révoquer une reconnaissance accordée par la Société ou par un organisme agréé;
- e) nommer la personne qui agira à titre de personne responsable, cette personne devant satisfaire aux conditions mentionnées à la section 5.2 – Personne responsable des *Conditions de reconnaissance des écoles de conduite*;
- f) au cours des cinq années précédentes, ne pas avoir été impliquée dans un manquement aux conditions établies par la Société ayant mené à la révocation du certificat de reconnaissance d'une école;
- g) au cours des cinq années précédentes, ne pas avoir été le propriétaire d'une école, un administrateur, un dirigeant, un associé ou la personne responsable dans une école au moment où la reconnaissance de celle-ci a été révoquée;
- h) ne pas avoir été reconnu coupable d'une infraction incompatible avec les activités d'une école ou ne pas être mis en accusation pour une telle infraction;
- i) ne pas avoir commis, dans les deux années précédentes, une faute ou un acte répréhensible lié à l'éthique commerciale ou professionnelle ou tout autre acte incompatible avec les activités d'une école;
- j) ne pas être en faillite ou être un failli non libéré.

Dans le cas des paragraphes f), g), h), i) et j), si le demandeur est une personne morale ou une société, les conditions s'appliquent à chacun des administrateurs, des dirigeants et des associés.

#### 6. Déclaration du demandeur

Si le demandeur est une personne morale ou une société, **chacun des administrateurs, des dirigeants et des associés doit remplir le formulaire *Déclaration des administrateurs, des dirigeants et des associés*** et un représentant dûment autorisé doit signer la présente section et le consentement à la section 7.

Si le demandeur est une personne physique, il doit signer la présente section et le consentement à la section 7.

##### Je déclare ce qui suit :

- Je suis dûment autorisé à procéder à la demande de reconnaissance de cette école.
- Le demandeur satisfait aux conditions de reconnaissance énumérées ci-dessus.
- Tous les renseignements contenus dans cette présente demande sont exacts et véridiques et je comprends qu'une fausse déclaration pourrait entraîner le rejet de cette demande.

Signature	Date (Année-Mois-Jour)
-----------	------------------------

## 7. Consentement du demandeur

J'autorise la Société à consulter les informations me concernant, ou si le demandeur est une personne morale ou une société, les informations la concernant, en lien avec toute implication dans les activités d'une école de conduite afin de vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire.

Signature

Date (Année-Mois-Jour)

### Doivent être joints à ce formulaire les documents suivants :

- *Certificat d'absence d'antécédents judiciaires* ou la liste des antécédents judiciaires, délivré dans les 90 derniers jours, du demandeur, de la personne responsable et, dans le cas d'une personne morale ou d'une société, de chacun des administrateurs, des dirigeants et des associés;
- Copie d'une pièce d'identité avec photographie du demandeur, de la personne responsable et, dans le cas d'une personne morale ou d'une société, de chacun des administrateurs, des dirigeants et des associés;
- Formulaire *Nomination de la personne responsable*;
- Une copie du contrat de service avec l'élève qui sera utilisé par l'école.

### Si le demandeur est une personne morale ou une société, il doit joindre également les documents suivants :

- Le ou les formulaires *Déclaration des administrateurs, des dirigeants et des associés*;
- Résolution du conseil d'administration, le cas échéant.

Ce formulaire doit être transmis au moyen d'un compte sécurisé. Afin de créer votre compte, veuillez nous écrire en fonction de votre région à l'une des 4 adresses courriel ci-dessous :

Ecoles.Conduite.DRMM@saaq.gouv.qc.ca

- Montérégie
- Montréal

Ecoles.Conduite.DREQ@saaq.gouv.qc.ca

- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie—Île-de-la-Madeleine
- Saguenay—Lac-St-Jean

Ecoles.Conduite.DRCQ@saaq.gouv.qc.ca

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudières-Appalaches
- Estrie
- Mauricie

Ecoles.Conduite.DROQ@saaq.gouv.qc.ca

- Abitibi-Témiscamingue
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Nord-du-Québec
- Outaouais

### Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et des lois qu'elle administre. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à nos mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à [saaq.gouv.qc.ca/confidentialite](http://saaq.gouv.qc.ca/confidentialite) ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.